

## **COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 25 OCTOBRE 2019**

Date de la convocation : le 18 Octobre 2019

### **L'ordre du jour est le suivant :**

- Suivi des travaux et projets en cours
- Antenne-relais de téléphonie mobile
- Aménagement d'un cabinet médical, construction d'un commerce et d'une Maison d'Assistants Maternelles (MAM) :
  - Demande de subvention au titre du « Pacte Régional pour la Ruralité – Fonds Régional de Développement des Communes »
  - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Vendée dans le cadre du Contrat Vendée Territoires
- Transfert de la compétence assainissement des eaux usées à la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée et approbation des statuts modifiés
- Tarification redevance assainissement 2020
- Avenant au Contrat Vendée Territoires du Pays de Fontenay-Vendée
- Rapport annuel 2018 sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) public de l'assainissement non collectif de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée
- Rapport de la CLECT (Commission Locale d'Etudes des Charges Transférées) du 7 octobre 2019 de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée
- Entretien des espaces naturels sensibles départementaux : convention de partenariat 2020 – 2022
- Taxe d'aménagement 2020
- Admission en non-valeur et créances éteintes
- Inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (P.D.I.P.R) d'un itinéraire de Grande Randonnée (GR)
- Demande de subvention du Comité de Parents d'Élèves
- Délibérations et questions diverses

Présents : BOBINEAU Joël, GORALCZYK Henri, TOUTAIN Evelyne, SABOURAUD Damien, ALLETRU Sonia, AUGUIN Denise, BOBINEAU Marinette, BONNEAU Stéphane, COLAS René-Louis, LARDY Jackie, PICARD Claude, ROYER Stéphanie, SPENNATO Fabienne.

Absent : BELOUIN Jacky

Secrétaire de séance : SPENNATO Fabienne

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu de conseil. Aucune remarque de la part de l'assemblée ; le compte-rendu est approuvé.

## **1 – SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS**

- **Ensemble commercial, centre de soin** : Monsieur le Maire rappelle qu'un diagnostic archéologique est à faire demandant, en amont, la démolition d'un bâtiment. Si les fouilles s'avèrent positives, les frais annexes seront à la charge du lotisseur c'est-à-dire la commune. Monsieur le Maire annonce que l'appel d'offres pour le lot démolition va rapidement être lancé, incluant la découverte du futur cabinet médical. Pour débiter les travaux dans les meilleurs délais, Monsieur le Maire estime que les réponses des entreprises peuvent être retournées en 3 semaines.

- **Lotissement « le Village »** : Monsieur le Maire fait part de l'avenant pour le ramassage des ordures ménagères : au lieu de procéder à un ramassage individuel, un regroupement des bacs en 4 points a été demandé par le Sycodem. De plus, Monsieur le Maire annonce qu'une bouche incendie doit être installée au niveau de l'espace vert, selon les normes de sécurité.

- **Parking Rue des Juifs** : Suite à la validation du devis du crépissage du mur lors de la dernière réunion de conseil, Monsieur le Maire annonce un début des travaux avant le 11 novembre. Tous les élus sont satisfaits des aménagements en pierres sèches du parking.

## **2 – ANTENNE-RELAIS DE TÉLÉPHONIE MOBILE**

Monsieur le Maire fait lecture du mail de la société AMARIS IDF du 14 octobre dernier informant de leur désaccord sur l'implantation d'une antenne-relais, car la couverture du réseau serait insuffisante. Depuis le mail, Monsieur le Maire a été contacté par la société AMARIS IDF pour étudier un nouvel emplacement directement sur le terrain (probablement au niveau du chemin des Combes Noires). Monsieur le Maire reste ouvert à toute proposition mais tient fermement à prévenir les habitants environnants.

## **3 – AMÉNAGEMENT D'UN CABINET MÉDICAL, CONSTRUCTION D'UN COMMERCE ET D'UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM) :**

**-DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU « PACTE RÉGIONAL POUR LA RURALITÉ – FONDS RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNES »**

**-DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA VENDÉE DANS LE CADRE DU CONTRAT VENDÉE TERRITOIRES**

Après en avoir délibéré, l'ensemble du conseil municipal vote les demandes de subvention.

#### **4 – TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY – VENDÉE ET APPROBATION DES STATUTS MODIFIÉS**

Monsieur le Maire regrette que la modernisation ou le projet d'évolution de la station ne soit pas budgétisée. Après en avoir délibéré, les élus votent le transfert de la compétence assainissement des eaux usées à la Communauté de Communes et l'approbation des statuts modifiés.

#### **5 - TARIFICATION REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2020**

Monsieur le Maire rapporte que la Communauté de Communes demande à ne pas modifier les tarifs de l'assainissement avant la prise de compétence au 1<sup>er</sup> Janvier 2020 ; soit 10€ HT (part fixe) et 0,50€ HT (part variable).

Tous les élus valident le maintien des tarifs de redevance assainissement pour 2020.

#### **6 – AVENANT AU CONTRAT VENDÉE TERRITOIRES DU PAYS DE FONTENAY - VENDÉE**

Monsieur le Maire indique que, malgré une hausse des coûts des travaux du bâtiment du centre bourg, la subvention restera la même.

A l'unanimité, les élus acceptent la subvention au titre du contrat Vendée territoire.

#### **7 – RAPPORT ANNUEL 2018 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (RPOS) PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY – VENDÉE**

Monsieur le Maire présente le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement et informe l'assemblée qu'il est à disposition des élus.

L'ensemble du conseil approuve le rapport.

#### **8 – RAPPORT DE LA CLECT (COMMISSION LOCALE D'ÉTUDES DES CHARGES TRANSFÉRÉES) DU 7 OCTOBRE 2019 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY – VENDÉE**

Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit du montant de l'attribution de compensation. Pour Mervent, le montant s'élève à 116 125€ auxquels il faut déduire 11 662€ (de revalorisation du CLECT de Juillet c'est-à-dire la valeur des services de la Communauté de Communes rendus à la commune) et 4 315,73€ (de frais d'ADS – service urbanisme) ; ce qui fait un montant total de l'attribution de compensation de 100 147,27€.

Tous les élus acceptent cette attribution.

## **9 – RAPPORT ANNUEL D’ACTIVITÉS ET DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY – VENDÉE**

Ce rapport retrace l’activité de l’établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l’organe délibérant de l’établissement. Après en avoir pris connaissance, les élus approuvent le rapport d’activités.

## **10 – ENTRETIEN DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DÉPARTEMENTAUX : CONVENTION DE PARTENARIAT 2020 – 2022**

Monsieur le Maire rappelle qu’il s’agit de l’entretien des coteaux du Département, en expliquant que 70% du montant de la facture des travaux sont pris en charge par le Département, le reste est à la charge de la commune (30%). Monsieur le Maire interroge l’assemblée sur le renouvellement de la convention pour 2020 – 2022.

L’ensemble du conseil municipal décide de renouveler la convention pour l’entretien des espaces verts.

## **11 – TAXE D’AMÉNAGEMENT 2020**

Monsieur le Maire informe que le taux actuel est de 3%.

Après en avoir délibéré, les élus votent le maintien du taux de la taxe d’aménagement à 3%.

## **12 – ADMISSION EN NON-VALEUR ET CRÉANCES ÉTEINTES**

Monsieur le Maire fait part de créances éteintes d’un montant de 2 675€ qui correspondent à des loyers de maison ; et de l’admission en non-valeur pour un montant de 242,73€ (correspondant à des factures d’accueil périscolaires et d’une location de la salle Jean-Louis Ripaud non encore réglées). Monsieur le Maire précise que l’admission en non-valeur n’empêche pas le recouvrement de ces dettes en cas de « meilleure fortune du débiteur ».

## **13 – INSCRIPTION AU PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADES ET DE RANDONNÉES (P.D.I.P.R) D’UN ITINÉRAIRE DE GRANDE RANDONNÉE (GR)**

Monsieur le Maire explique qu’une autorisation de passage de randonnée sur la commune de Mervent a été déposée. Il s’agit d’une convention à passer avec la Fédération des Randonneurs.

A l’unanimité, les élus décident d’adhérer à cette convention.

## **14 – DEMANDE DE SUBVENTION DU COMITÉ DE PARENTS D'ÉLÈVES**

Monsieur le Maire fait lecture de la demande de subvention de la part du CPE pour participer à l'achat de 2 tricycles (valeur unitaire : 129,57€) et d'une trottinette (d'une valeur de 136€).

Tous les élus acceptent le versement d'une subvention de 150€.

## **15 – DÉLIBÉRATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- **Modification de l'intérêt communautaire** : Monsieur le Maire porte à connaissance de l'assemblée de la modification de l'intérêt communautaire : lutte contre les ragondins, lutte contre les chats et chiens errants, contre les frelons asiatiques...

- **Vendée Eau** se propose de lancer une campagne de mesures des bouches et poteaux incendies (par exemple : mesurer le débit d'eau, la capacité des bouches...). Monsieur le Maire informe que la prise en charge sera à 50% pour Vendée Eau et 50% pour la commune. Les élus acceptent la proposition de Vendée Eau.

- **Ordinateurs** : M. GORALCZYK informe les élus que les 2 ordinateurs du secrétariat ont été changé par solutions.com et qu'un ordinateur portable a été acheté pour Mme MASSÉ, à l'école. De plus, un projet de changement de photocopieur est prévu à l'école : M. GORALCZYK explique qu'il s'agira d'un photocopieur couleur (car moins onéreux) mais avec la mise en place d'un forfait de 1 000 copies couleur par an.

- **Visite Vendée Tri** : Monsieur le Maire informe que 3 dates de visite sont proposées : la date du mercredi 13 novembre est retenue par l'ensemble des élus. Monsieur le Maire en profite pour annoncer que, comme l'an passé, Trivalis se propose d'envoyer un film qui sera présenté lors des Vœux, en janvier.

- **ELIOR Restauration** : Monsieur le Maire fait lecture de la lettre de la société informant de l'application, à titre expérimental, de loi Egalim à compter de la rentrée de la Toussaint : l'introduction d'un repas végétarien, une fois par semaine, sur une durée de 2 ans.

- **SYDEV** : Monsieur le Maire rappelle aux membres du SYDEV qu'une Commission se tiendra le 9 décembre à 14h.

- **Demande de M. HENRI** : Monsieur le Maire fait lecture du courrier de l'administré : M. HENRI demande de refaire son aménagement devant son habitation jusqu'à la limite de la chaussée. Afin de délimiter le « trottoir » de M. HENRI et la route, Monsieur le Maire propose de délimiter les 2 avec une bordure simple et permettant l'écoulement des eaux pluviales. Des élus proposent des lisses pour créer une continuité avec le passage piétonnier de la Joletière. Monsieur le Maire conclut en proposant une réunion sur place avec les membres de la commission voirie.

- **Commission Environnement** : M. TOUTAIN rappelle les 3 points principaux vus lors de la dernière réunion de la Commission.

- \***Concours de décoration de Noël** : Le concours portera sur la décoration des façades des maisons et non des jardins. Un règlement va être mis en place pour les administrés intéressés. Les décorations devront être naturelles (sans trop de guirlandes) ; tous les habitants peuvent y participer même les membres du jury qui, eux, ne pourront pas être récompensés. Les lots seront remis aux gagnants lors de la cérémonie des Vœux du Maire. Mme Toutain termine en insistant sur la déclinaison de toute responsabilité de la Municipalité quant aux dégradations qui pourraient y avoir (casse, vol...).

- \***Décorations dans la commune pour Noël** : Des sapins vont être achetés pour être installés dans le centre bourg, au niveau de la Croix Méraud et au carrefour de Perrure. Un autre grand sapin va être acquis pour la salle Jean-Louis Ripaud ainsi que des nouvelles décorations. Des sapins plus petits seront, comme tous les ans, fournis par l'ONF et seront installés dans les différents villages. Les différentes décorations et les bonshommes de neige vont, de nouveaux, orner les rues.

- \***Plantations au parking Rue des Juifs** : Mme TOUTAIN fait remarquer la plantation d'arbustes au niveau du parking et annonce les aménagements au niveau de la salle Jean-Louis Ripaud. La commission a proposé l'allongement de la terrasse de la salle sur la gauche en béton désactivé (demandant moins d'entretien), et la réhausse de celle-ci pour être de même niveau que les seuils des portes (facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite). Il a également été suggéré de supprimer une partie de l'escalier de la terrasse pour créer un espace photo. Enfin, il est projeté de refaire la clôture de l'ancien enclos des chèvres.

- **Animation de Noël** : M. SABOURAUD annonce qu'il avait trouvé un spectacle de clowns mais a très vite décliné la proposition à cause d'un coût trop élevé (1 800€ pour 5 clowns) ; il a donc contacté Bertrand le Magicien de Foussais Payré pour assurer le spectacle des enfants. Le devis est, à ce jour, en attente.

- **Cérémonie du 11 Novembre** : Monsieur le Maire fait part de l'invitation de l'association des AFN à l'inauguration du square, installé près de l'église. Monsieur le Maire en profite pour connaître la disponibilité d'un élu pour assurer la sonorisation lors de la cérémonie : M. SABOURAUD se porte volontaire et en profite pour soumettre l'idée d'acquisition d'une sono portative (moins contraignante au niveau des branchements).

- **Demande de M. BERNARD Antoine** : Monsieur le Maire informe l'assemblée que M. BERNARD a l'intention de couper la route allant à Perrure pour des travaux d'irrigation.

- **Fontaine** : Il a été rapporté à un conseiller, la volonté de vider la fontaine afin de la nettoyer correctement. Monsieur le Maire valide cette idée, en soumettant l'aide d'un employé communal.

La séance est levée à minuit.

**Prochaine réunion de conseil, le vendredi 22 novembre 2019, à 20h30**

**MEMBRES PRÉSENTS**

BOBINEAU Joël :

GORALCZYK Henri :

TOUTAIN Evelyne :

SABOURAUD Damien :

ALLETRU Sonia :

AUGUIN Denise :

BOBINEAU Marinette :

BONNEAU Stéphane :

COLAS René-Louis :

LARDY Jackie :

PICARD Claude :

ROYER Stéphanie :

SPENNATO Fabienne :